



Cofinancé par
l'Union européenne

Projet HY-FEN

**Webinaire d'ouverture de la
concertation préalable –
29/09/2026**

Concertation préalable du
28 septembre au 20 décembre 2026



<https://concertation.projet-hyfen.com/>

CONCERTATION GARANTIE PAR

LA commission
nationale du
débat public CNDP

HY-FEN
by nafran



Déroulé de la réunion

1. INTRODUCTION
2. LA CONCERTATION PRÉALABLE
3. TEMPS D'ÉCHANGES
4. QUI EST NATRAN ?
5. LE PROJET HY-FEN EN BREF
6. POURQUOI LE PROJET HY-FEN ?
7. TEMPS D'ÉCHANGES
8. EN QUOI CONSISTE LE PROJET HY-FEN ?
9. TEMPS D'ÉCHANGES
10. CONCLUSION

INTRODUCTION

01

Animatrice

SYSTRA

Séverine DUMONT

Les intervenants



Le cœur de
vos énergies

Nadjma AHAMADA-VILETTE

Chargée de concertation

Anthony MAZZENGA

Directeur Développement NaTran

Benoît GUERBER

Directeur du projet HY-FEN

Mathieu GILLET

Directeur technique du projet HY-FEN

Les intervenants



Lucie VAN DER MEULEN

Mathias BOURRISSOUX

Eric TAUFFLIEB

Garants de la CNDP

Temps d'échanges : les règles du jeu



Nous vous invitons à vous isolez dans un endroit calme. En cas de problème technique, nous sommes à votre écoute sur le chat.



Demander la parole

Utilisez l'outil "**Lever la main**" de Teams. L'animateur distribuera la parole. Merci d'être concis pour permettre à chacun de s'exprimer.



Gérer son micro

Nous vous invitons à **maintenir votre micro désactivé** en dehors de vos prises de parole pour éviter les bruits parasites.



Utiliser le chat

Le module "**Conversation**" est ouvert en continu. Posez-y vos questions par écrit ; elles seront relayées par l'équipe lors des sessions de réponses.

LA CONCERTATION PRÉALABLE

02

Une concertation préalable ouverte à toutes et tous



La concertation préalable est un temps d'information et de dialogue qui permet à chacune et chacun de **s'informer**, de **poser des questions**, d'exprimer un avis et de **contribuer au débat** sur le projet HY-FEN

Au cœur des échanges

L'opportunité du projet

Les alternatives, y compris l'option zéro

Les objectifs et les caractéristiques du projet

Les enjeux socio-économiques et territoriaux

Les impacts sur l'environnement et la sécurité

La Commission nationale du débat
public

Canalisation de transport d'hydrogène reliant Fos-sur- Mer à Erching (HY-FEN)

Concertation préalable garantie par :

Mathias BOURRISSOUX, Éric TAUFFLIEB, Valérie
TROMMETTER, Lucie VAN DER MEULEN

29. 09. 2026 | WEBINAIRE de lancement de la concertation préalable

La CNDP et les garant.e.s

«

Toute personne a le droit, dans les conditions et les limites définies par la loi, d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement. »

- La CNDP est l'**autorité indépendante** garante du droit à l'information et à la participation du public
- **4 garant.e.s** ont été désignés en juillet 2025 pour garantir le droit individuel à l'information et à la participation

Rôle et missions des garant.e.s

- **Prescrire des modalités d'information et de concertation**
- **Être présent** tout au long de la concertation et veiller à sa bonne mise en œuvre
- **Formuler des recommandations** au maître d'ouvrage
- Produire un **bilan de la concertation**, 1 mois après sa clôture (synthèse des arguments exprimés, demandes de précisions et recommandations)

Les garant.e.s n'expriment pas d'opinion sur le projet, ils ne se prononcent jamais sur le fond du dossier mais uniquement sur les aspects relatifs à la concertation

Valeurs et principes de la CNDP



INDÉPENDANCE
Vis-à-vis de toutes
les parties
prenantes



NEUTRALITÉ
Par rapport au
projet



TRANSPARENCE
Sur son travail,
et dans son exigence vis-à-
vis du responsable du projet



ARGUMENTATION
Approche
qualitative des
contributions, et
non quantitative



ÉGALITÉ DE TRAITEMENT
Toutes les
contributions ont le
même poids,
peu importe leur auteur



INCLUSION
Aller à la
rencontre de tous
les publics

Le champ de la concertation

Le champ de la concertation est particulièrement large puisque l'article **L. 121-15-1 du code de l'environnement** précise que celle-ci doit permettre de débattre :

- de l'**opportunité**, des **objectifs** et des **caractéristiques du projet** ;
- des **enjeux socio-économiques** qui s'y attachent ainsi que de leurs **impacts** significatifs sur l'**environnement et l'aménagement du territoire** ;
- des **solutions alternatives** (non seulement techniques), y compris pour un projet, de l'absence de mise en œuvre ;
- des **modalités d'information et de participation** du public **après la concertation préalable**.

Suite au bilan des garant.e.s

Les obligations du porteur de projet :

- A la fin de la concertation, le porteur du projet doit **argumenter les réponses apportées aux contributions** du public et aux demandes de précisions des garant.e.s. Mais il n'est pas tenu de les retenir.

Le principe de continuité de la participation :

- Si le porteur de projet **décide de poursuivre** celui-ci, une **concertation continue garantie par la CNDP** est mise en place jusqu'à l'ouverture de l'enquête publique

Solliciter les garant.e.s

**Vous avez des questions
ou observations sur le
déroulement de la concertation?**

Les garant.e.s sont disponibles
pour échanger



En direct lors des rencontres



concertation.hyfen@garant-cndp.fr

Les modalités de la concertation

Concertation préalable du lundi 28 septembre au dimanche 20 décembre 2026

Pour s'informer

- Dossier de concertation
- Synthèse du dossier
- Dépliant d'information
- Vidéo de présentation
- Panneaux d'exposition
- Site internet dédié

Pour participer

- Contributions et questions en ligne
- Cahiers d'acteurs
- Rendez-vous de la concertation

Les rendez-vous de la concertation

6 webinaires

11 réunions publiques locales

12 débats mobiles



<https://concertation.projet-hyfen.com/>



Et après ?

Rendre-compte :

- Dans un délai d'1 mois, **les garants rédigent un bilan** dont la diffusion est publique
- Puis **NaTran** rédige un rapport de décision dans un délai de 2 mois à la suite de la publication du bilan des garants.

Continuer à concerter :

- Si le projet est poursuivi, une **concertation continue** aura lieu sous l'égide d'un.e ou des garant.e(s) jusqu'à l'enquête publique.

[ZOOM] Le rapport de décision de Natran :

- > Expliquera de manière transparente et compréhensible ce que Natran retient des arguments des participants et des recommandations des garants
- > Précisera si le projet est poursuivi, s'il est modifié et sous quels aspects.

À vous la parole !



Vos questions/remarques sur le cadre et les modalités de la concertation

03

Qui est NaTran ?

04

NaTran en chiffres

2^{ÈME}

opérateur d'infrastructures
de transport par
canalisation en Europe

3 100

salariés en France

945

clients (expéditeurs,
distributeurs, centrales et
producteurs de biométhane)

32 500

km de canalisations
en France

640

TWh de gaz transporté
en 2025 en France



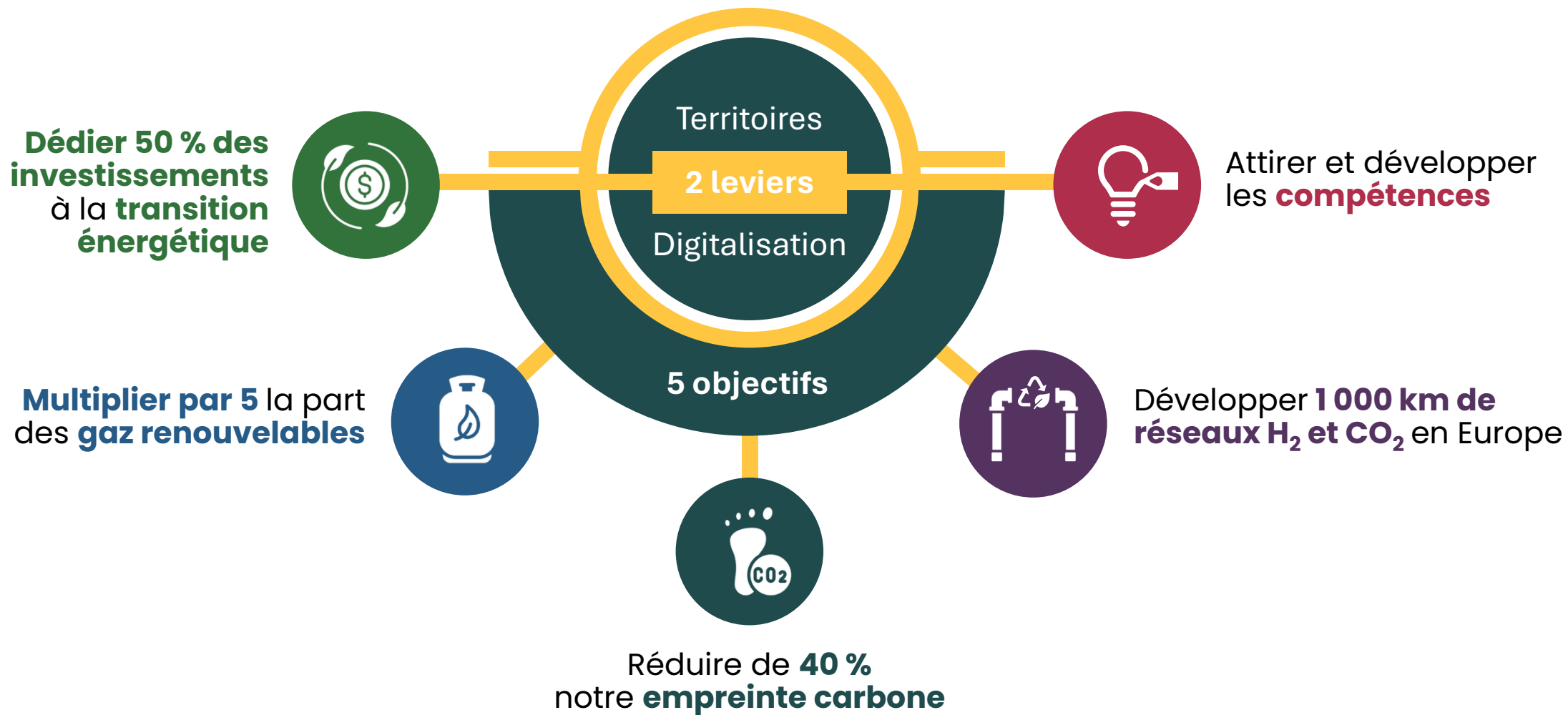
Le réseau NaTran

- 26 stations de compression (France)
- ◆ 4 sièges
- 7 interconnexions avec les réseaux adjacents
- 4 interconnexions avec les terminaux méthaniens
- FSRU (Floating Storage and Regasification Unit) depuis septembre 2023
- ⇒ Sens du flux du gaz naturel

Opérateurs de transport adjacents et terminaux méthaniens

Groupe NaTran

NaTran 2030, un projet d'entreprise tourné vers la neutralité carbone



Contribuer à la **transition énergétique** (1/2)



L'hydrogène renouvelable et bas-carbone : appelé à jouer un rôle croissant pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et atteindre la neutralité carbone.



Objectifs de l'UE :

- › Neutralité carbone d'ici à 2050
- › 10 Mt d'hydrogène renouvelable produites en Europe et 10 Mt importées d'ici à 2030
- › 20 à 25 % de la demande énergétique européenne couverte par l'hydrogène d'ici à 2050.

[ZOOM] L'HYDROGÈNE, C'EST...

- › **Une molécule** : utilisée dans plusieurs procédés industriels, comme intrant de réactions chimiques
- › **Un vecteur énergétique** : permettant de transporter et stocker l'énergie. N'émet pas de CO2 lors de sa combustion.

Contribuer à la **transition** **énergétique** (2/2)

[ZOOM]

Pour concrétiser la montée en puissance de l'hydrogène décarboné en Europe, la production seule ne suffit pas : il faut aussi **pouvoir le transporter**, de manière fiable, sécurisée et économiquement soutenable, entre les sites de production, de consommation et de stockage.

- Accompagner la **décarbonation de l'industrie**
- **Relier** des zones de production, de consommation et de stockage d'hydrogène
- Contribuer à un réseau hydrogène français et européen **structuré**
- **Inscrire la France** dans le futur **réseau européen** de transport d'hydrogène
- Contribuer à la **souveraineté énergétique et industrielle**.

NaTran mobilise ses compétences cœur au service du déploiement de l'H₂.

NaTran, un acteur **mobilisé pour le déploiement de l'hydrogène (1/2)**

NaTran s'appuie sur ses compétences cœur de transporteur pour développer, avec les territoires, les infrastructures du futur réseau hydrogène français et européen.



Des compétences au service des projets

- R&I et études d'ingénierie
- Cadre réglementaire et autorisations
- Exploitation et sécurité des réseaux
- Relation clients et développement de marché
- Concertation et dialogue territorial

NaTran, un acteur mobilisé pour le déploiement de l'hydrogène (2/2)



Des projets H2 portés par NaTran dans les territoires

- **MosaHYc**, réseau transfrontalier entre la Moselle, la Sarre et le Luxembourg
- **HYnframed**, réseau hydrogène dans la zone Fos–Manosque
- **RHYN**, réseau hydrogène dans le Rhin supérieur
- **HY4Link**, projet d'interconnexion France–Luxembourg–Belgique–Allemagne
- **MidHY**, liaison entre l'Occitanie et HY–FEN

- **HY–FEN, future dorsale nationale d'hydrogène**



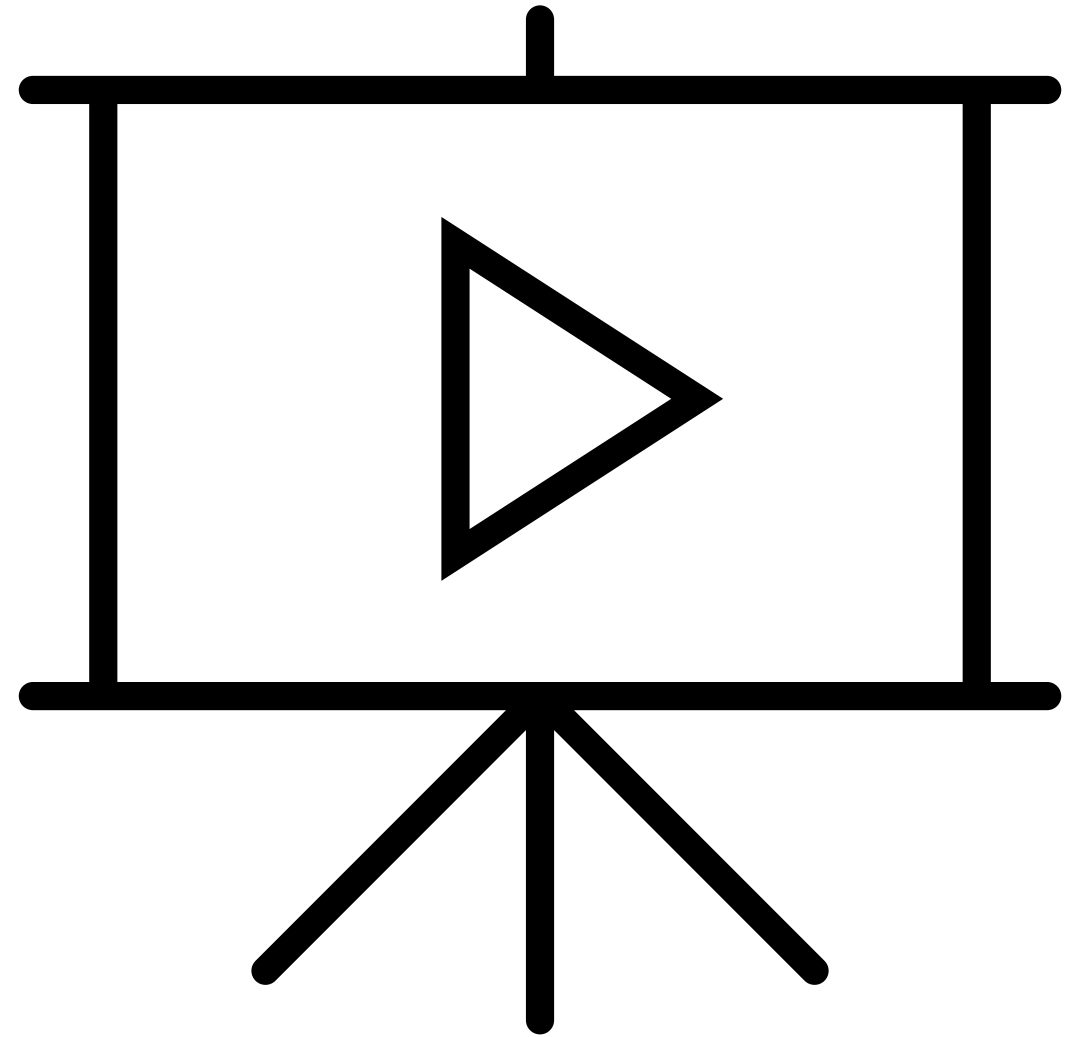
Cofinancé par
l'Union européenne



LE PROJET HY-FEN EN BREF

05

UNE INFRASTRUCTURE DE
TRANSPORT D'HYDROGÈNE
RENOUVELABLE ET BAS-CARBONE,
reliant la zone industrialo-portuaire
de Fos-sur-Mer (Bouches-du-
Rhône) à Erching (Moselle).



POURQUOI LE PROJET HY-FEN ?

05

Une dorsale structurante du réseau national d'hydrogène

- **Première dorsale nationale** d'hydrogène en France
- **Perspectives** de **consommation et potentiels** de **production élevés** le long de la canalisation
- **Infrastructure ouverte** aux producteurs, consommateurs et gestionnaires de stockage, selon un modèle inspiré des réseaux gaziers.

[ZOOM] La France, pays charnière :

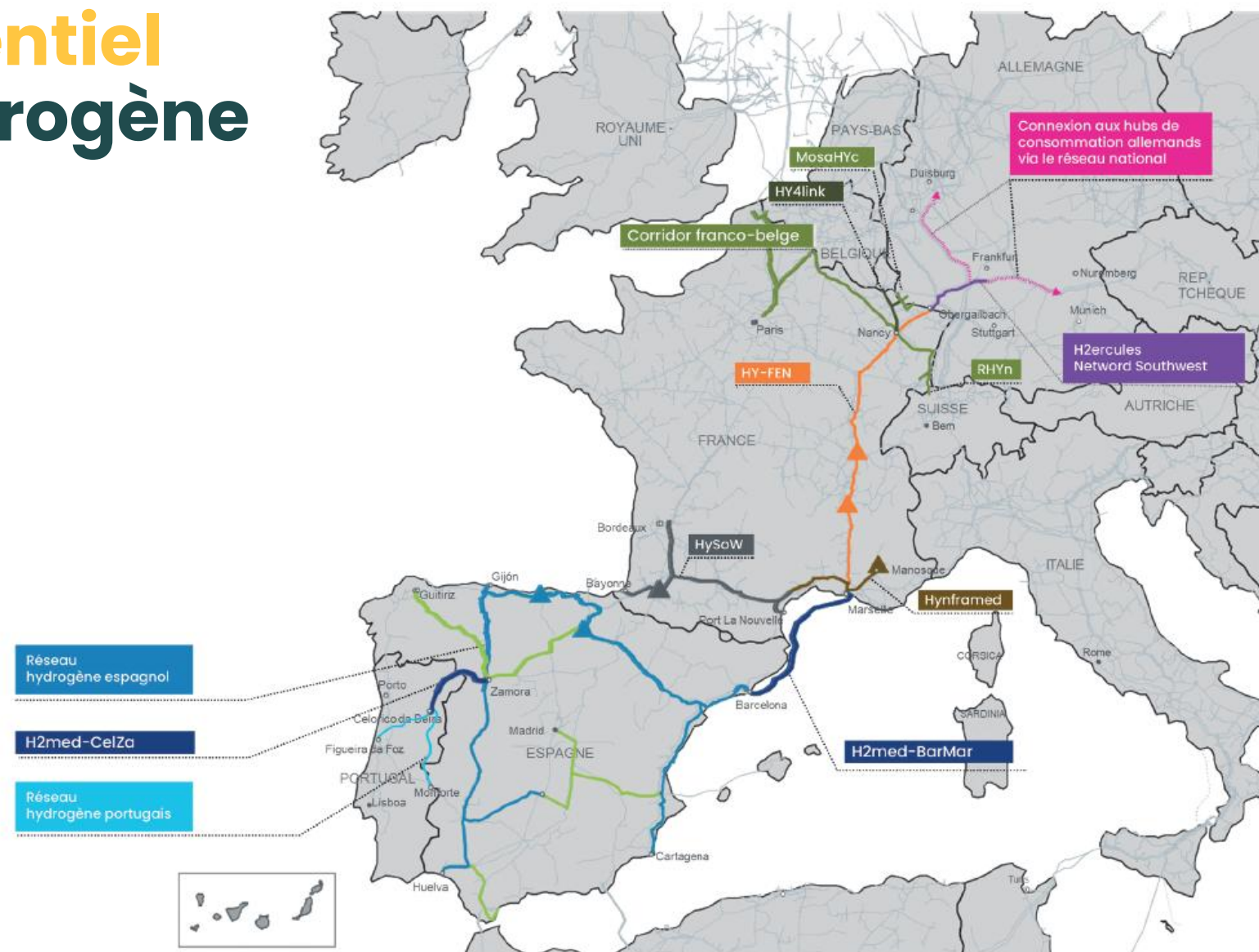
- › **Pays producteur** grâce à son mix électrique bas-carbone.
- › **Pays consommateur** avec une industrie lourde (Fos-sur-Mer, Dunkerque, Le Havre, Vallée de la Chimie) à décarboner.
- › **Territoire de transit** entre la péninsule ibérique et l'Allemagne.

Projection du réseau de transport d'hydrogène en France à horizon 2035



HY-FEN, maillon essentiel dans le réseau d'hydrogène projeté en Europe

- Maillon **au croisement des grands flux européens** : une production importante en péninsule ibérique et des besoins élevés en Europe du Nord, via la France avec son potentiel d'hydrogène bas-carbone grâce au nucléaire et avec ses industries consommatrices
- Dorsale française du **corridor H2med**, dans un réseau transfrontalier



Cartographie des réseaux projetés de transport d'hydrogène en Europe
(source : Natran et <https://h2medproject.com/fr/le-projet-h2med/>)

Un projet soutenu à plusieurs échelles

UN PROJET SOUTENU PAR LES 5 RÉGIONS TRAVERSÉES PAR LE FUSEAU D'ÉTUDE :

Déclaration commune signée lundi 1^{er} juillet à l'Hôtel de Région de Lyon, **par les représentants des 5 régions traversées** par le projet.

UN PROJET SOUTENU PAR L'UNION EUROPÉENNE :

Projet **labellisé « PCI »** (« Project of Common Interest », ou « Projet d'Intérêt Commun ») par la Commission européenne. A ce titre, le projet est **cofinancé par l'Union européenne**.



À vous la parole !



Vos questions/remarques sur le contexte et l'opportunité du projet

07

EN QUOI CONSISTE LE PROJET HY-FEN ?

06

Données clés



LONGUEUR
Environ
820 KM



MISE EN SERVICE
2032



TYPE D'OUVRAGE
Canalisation enterrée
en **acier**



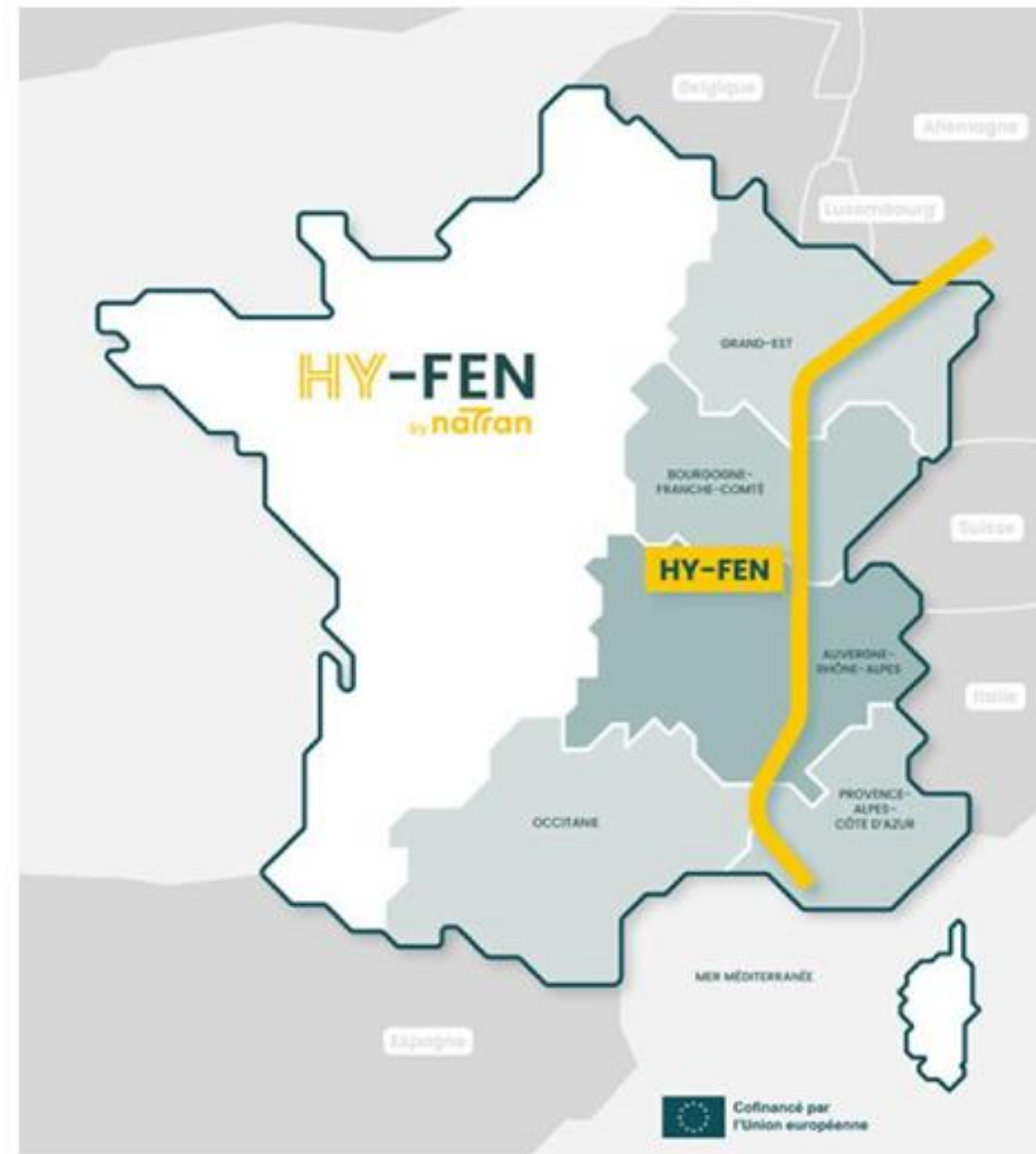
RÉGIONS TRAVERSÉES
5



CAPACITÉ ESTIMÉE
2 millions
de **tonnes/an**



DÉPARTEMENTS TRAVERSÉS
13



Un **périmètre** défini de façon progressive

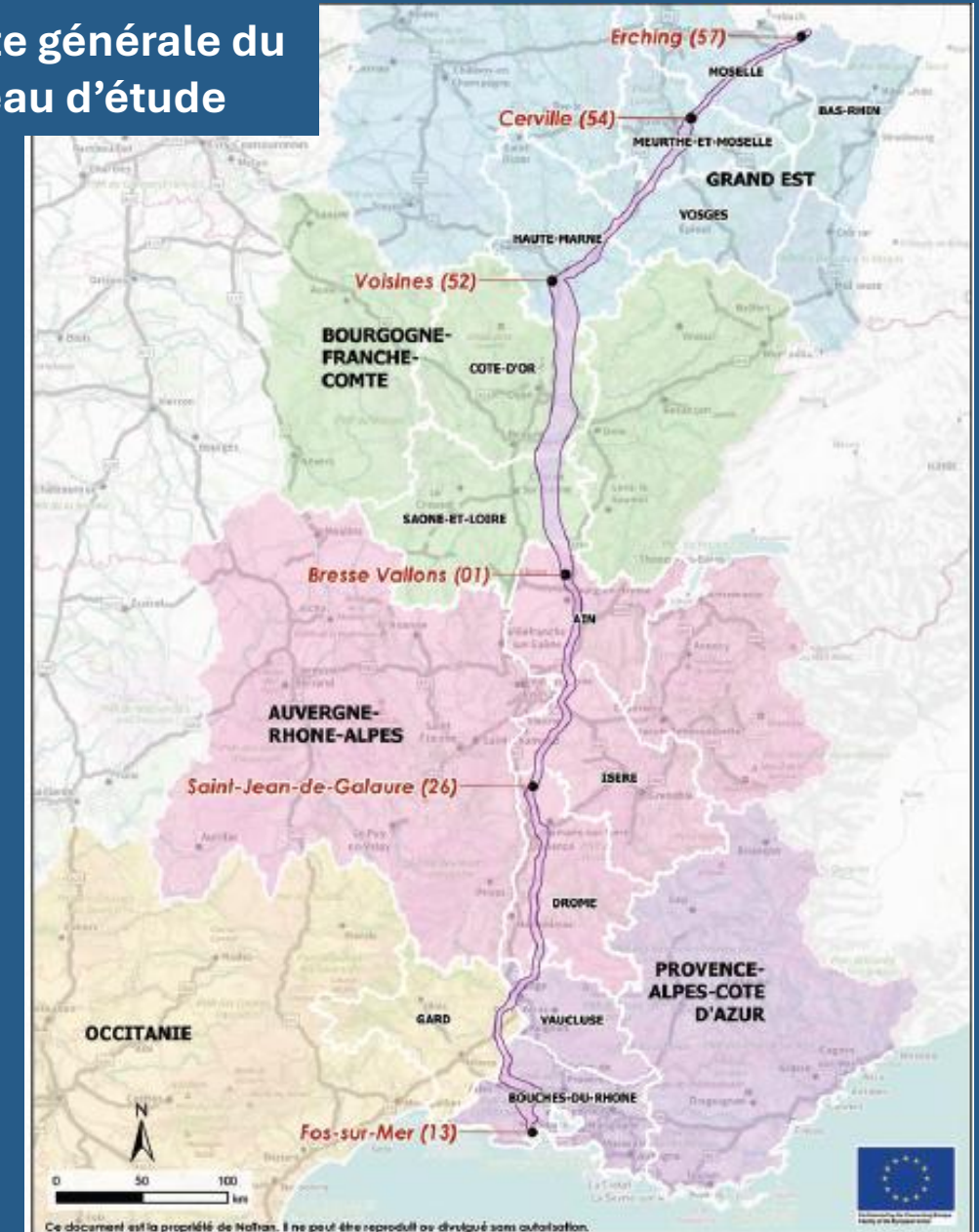
UNE DÉMARCHE PROGRESSIVE DITE « EN ENTONNOIR ».

Fuseau d'étude présenté à la concertation :

- Longueur : 820 km
- Largeur : 4 à 6 km
- Des territoires divers

[ZOOM] La concertation avec le public et les acteurs territoriaux ainsi que les études à venir permettront d'affiner l'insertion territoriale du projet et l'indentification de ses potentiels impacts, afin d'en préciser le tracé et de définir les mesures permettant d'éviter, réduire, puis, si nécessaire, compenser ces impacts.

Carte générale du fuseau d'étude



Les principales caractéristiques techniques

- › **1 canalisation**, entre 914 et 1 219 mm de diamètre, enfouie à 1 m minimum sous le sol
- › Un tronçon Cerville–Erching **à l'étude pour conversion** d'une canalisation existante
- › Environ **50 postes de sectionnement**, répartis tous les 10 à 20 km, d'emprise moyenne au sol de 2500 m² chacun
- › **7 postes d'interconnexion**, d'une emprise d'environ 15 000 m² chacun
- › **Des ouvrages d'interface**, d'une emprise au sol d'environ 2 hectares, entre la dorsale HY-FEN, le réseau local HYnframed et le projet BarMar.

Exemples de canalisations NaTran, avant enfouissement



[ZOOM] POURQUOI L'ACIER ?

Matériau le plus adapté pour le transport d'hydrogène :

- › Résistance mécanique élevée ;
- › Compatibilité avec l'hydrogène (résiste à la fragilisation) ;
- › Durabilité (plusieurs décennies).

L'option zéro et les alternatives au projet

Option zéro

Impacts sur la décarbonation nationale et régionale :

- Retard dans l'atteinte des objectifs de la SNBC, du plan REPowerEU, et des feuilles de route régionales hydrogène.
- Fragmentation du réseau français sans colonne vertébrale, créant un risque d'enclavement pour nos sites industriels stratégiques.

Risques de dépendance énergétique et goulot d'étranglement pour le réseau européen :

- Sans le projet Hy-FEN, la France perd son rôle de pont énergétique entre le Sud et le Nord de l'Europe.
- Les autres corridors européens ne pourraient pas absorber les volumes d'hydrogène attendus.

Alternatives

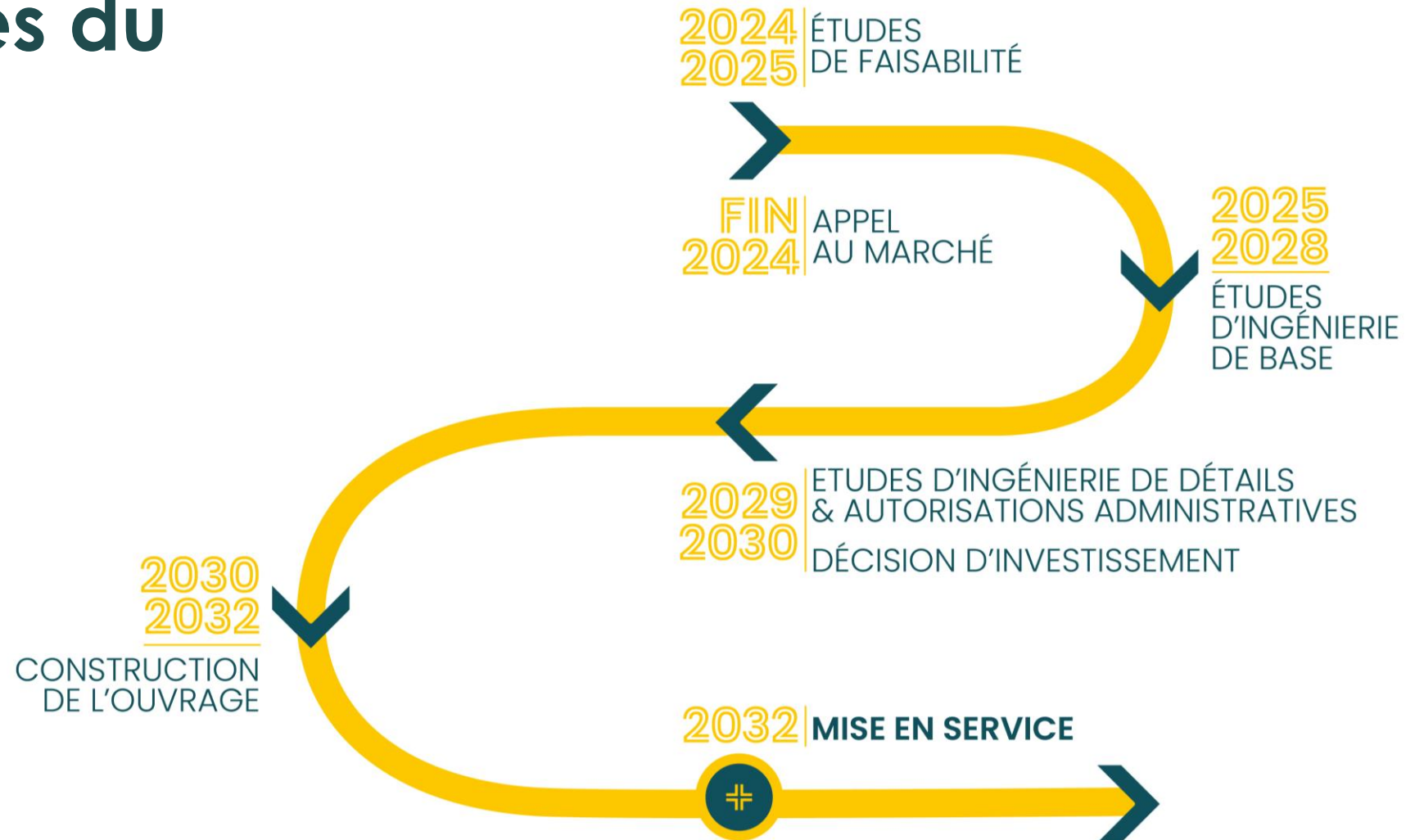
Transport par poids-lourds :

- Plus de 500 000 poids-lourds par an reliant Fos/Mer à la frontière allemande.
- Transport plus coûteux, moins sûr, plus polluant.

Scénarios alternatifs non mutualisés :

- Généreraient des réseaux déconnectés, plus chers en infrastructures et surdimensionnés par bassin.
- Réduiraient fortement les capacités de stockage et de flexibilité globale.

Les grandes étapes prévisionnelles du projet



À vous la parole !



Vos questions/remarques sur les caractéristiques du projet

09

CONCLUSION

10

Les prochains webinaires

- Webinaire « **Hydrogène et décarbonation : HY-FEN dans le réseau européen et national d'hydrogène** », jeudi 1^{er} octobre – 18h
- Webinaire « **Enjeux environnementaux et agricoles** », mardi 6 octobre – 18h
- Webinaire « **Sécurité des installations** », mardi 3 novembre – 18h

Concertation préalable du
28 septembre au **20 décembre 2026**



<https://concertation.projet-hyfen.com/>

CONCERTATION GARANTIE PAR





Cofinancé par
l'Union européenne

Le contenu de cette publication relève de la seule responsabilité de
NaTran et ne reflète pas nécessairement l'opinion de l'Union européenne

Concertation préalable du **28 septembre** au **20 décembre 2026**



<https://concertation.projet-hyfen.com/>

CONCERTATION GARANTIE PAR



naTran

Siège social

Immeuble Bora
6, rue Raoul Nordling
92270 Bois-Colombes

Tél. : 01 74 65 76 87
contact@natrangroupe.com
www.natrangroupe.com

29/09/2026

Projet HY-FEN - Webinaire d'ouverture de la concertation
préalable